



FEUILLE PAROISSIALE DE SAINT JEAN XXIII

Dimanche 1er mars 2026

« Celui-ci est mon Fils bien-aimé... écoutez-le ! »

« Jésus prit avec lui Pierre, Jacques et Jean son frère, et il les emmena à l'écart, sur une haute montagne. Il fut transfiguré devant eux ; son visage devint brillant comme le soleil, et ses vêtements, blancs comme la lumière. »

Pierre, Jacques et Jean, vivent un temps d'intimité avec le Christ, un temps d'expérience très forte de communion avec lui. Avant de perdre pied au moment de la Passion, Jésus leur donne de vivre une expérience spirituelle très forte, de le percevoir dans son lien d'amour dans l'Esprit Saint avec le Père, de percevoir en lui la pleine réalisation de toute la bible, de la Loi et des Prophètes, à travers la figure de Moïse et d'Élie.

Nous ne savons pas bien ce qui s'est passé, mais nous savons qu'après la mort et résurrection de Jésus, après la Pentecôte, habités par cette expérience de la rencontre du Christ et par divers autres moments de rencontre très forte, d'expérience de l'action de l'Esprit Saint, Pierre, Jacques et Jean n'auront de cesse que de témoigner de leur foi en Christ, de le faire jusqu'à préférer donner leur vie plutôt que de renier leur foi.

Paul n'était pas là, le jour de la transfiguration, il n'avait pas encore rencontré le Christ sur le chemin de Damas. Lui aussi a fait une expérience très forte de rencontre du Christ ressuscité. Lui qui tuait les chrétiens se retrouve à l'annoncer et à souffrir pour lui. Il est bien placé pour encourager son frère Timothée :

« Fils bien-aimé, avec la force de Dieu, prends ta part des souffrances liées à l'annonce de l'Évangile. Car Dieu nous a sauvés, il nous a appelés à une vocation



Catéchumènes de Jean XXIII après la célébration de l'appel décisif le 22 février

Dimanche 8 mars 9h à 11h30

Messe Assemblée Paroissiale dans le cadre du Concile Provincial

9h Liturgie de la Parole - 9h30 partage en équipes et assemblée
11h liturgie de l'eucharistie - 11h30 apéritif - 12h Repas partagé - tous invités

sainte, non pas à cause de nos propres actes, mais à cause de son projet à lui et de sa grâce. Cette grâce nous avait été donnée dans le Christ Jésus avant tous les siècles, et maintenant elle est devenue visible, car notre Sauveur, le Christ Jésus, s'est manifesté : il a détruit la mort, et il a fait resplendir la vie et l'immortalité par l'annonce de l'Évangile. »

Si nous sommes là, croyants aujourd'hui, c'est que, d'une manière ou d'une autre, nous avons fait une expérience personnelle de la rencontre du Christ Ressuscité. C'est une chance d'écouter les adultes qui demandent le baptême aujourd'hui dire ce qui les amène à faire une telle demande aujourd'hui, ce que la découverte du Christ change dans leur vie, dans leurs relations avec les autres. C'est une chance d'être provoquée par les évêques de l'Île de France à vivre un « Concile Provincial », à nous mettre à l'écoute des catéchumènes, de ceux qui sont des « commençants » ou des « recommençants » dans la foi, de nous laisser bousculer par eux. Nous le vivrons particulièrement lors de notre « messe assemblée paroissiale » de dimanche prochain.

C'est une chance de lire les pages du Livre des Actes des Apôtres de Jean XXIII dans lequel nombre d'entre nous témoignent de moments forts de cette expérience du Christ dans leur vie, de l'action de son Esprit Saint. N'hésitez pas à écrire d'autres pages et à les communiquer.

Le carême est un moment fort pour raviver notre relation d'amour avec le Christ, avec nos frères. Laissons le Christ nous prendre avec lui, nous conduire à la « montagne », à la rencontre du Dieu Trinité d'amour que nous découvrons en méditant la Parole.

« Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je trouve ma joie ; écoutez-le ! » Que cette Parole nous habite et nous guide dans ce temps de carême.

Bruno Cadart

« Je t'ai aimé » « Dilexit te » 1^{ère} exhortation apostolique du Pape Léon

Nous continuons la publication de la 1^{ère} exhortation apostolique du Pape Léon à partir d'une ébauche du Pape François, un appel très fort à l'attention aux plus pauvres.

19. La pauvreté touchait tous les aspects de la vie du Christ, Messie pauvre, des pauvres et pour les pauvres

L'Évangile montre en effet que cette pauvreté touchait tous les aspects de la vie du Christ. Dès son entrée dans le monde, Jésus fait l'expérience des difficultés liées au rejet. L'évangéliste Luc, racontant l'arrivée à Bethléem de Joseph et de Marie, alors sur le point d'accoucher, observe avec regret : « Il n'y avait pas de place pour eux dans le logement » (Lc 2, 7). Jésus naît dans d'humbles conditions ; dès sa naissance, il est couché dans une mangeoire ; et très tôt, pour le sauver de la mort, ses parents fuient en Égypte (cf. Mt 2, 13-15). Au début de sa vie publique, il est chassé de Nazareth après avoir, dans la synagogue, annoncé en Lui l'accomplissement de l'année de grâce dont se réjouissent les pauvres (cf. Lc 4, 14-30). Il n'y a pas de lieu accueillant, même pour sa mort : ils le conduisent hors de Jérusalem pour le crucifier (cf. Mc 15, 22). C'est à cette condition que l'on peut résumer de manière claire la pauvreté de Jésus. Il s'agit de la

même exclusion qui caractérise la définition des pauvres : ils sont les exclus de la société. Jésus est la révélation de ce *privilegium pauperum*. Il se présente au monde non seulement comme le Messie pauvre, mais aussi comme le Messie des pauvres et pour les pauvres.

20. Les indices concernant la condition sociale de Jésus

Il y a des indices concernant la condition sociale de Jésus. En premier lieu, il exerce le métier d'artisan ou de charpentier, *téktôn* (cf. Mc 6, 3). Il s'agit de personnes vivant du travail manuel. N'étant pas propriétaires de terres, elles sont considérées comme inférieures aux paysans. Lorsque le petit Jésus est présenté au Temple par Joseph et Marie, ses parents offrent une paire de tourterelles ou de colombes (cf. Lc 2, 22-24) qui, selon les prescriptions du Livre du Lévitique (cf. 12, 8), était l'offrande des pauvres. Un épisode évangélique assez significatif nous raconte comment Jésus, avec ses disciples, cueille des épis pour se nourrir en traversant les champs (cf. Mc 2, 23-28), et cela – glaner dans les champs – n'était permis qu'aux pauvres. Jésus lui-même dit à son sujet : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids ; le Fils de l'homme, lui, n'a pas où reposer la tête » (Mt 8, 20 ; Lc 9, 58). Il est en effet un maître itinérant dont la pauvreté et la précarité sont le signe de son lien avec le Père, et qui sont exigées aussi de ceux qui veulent le suivre sur le chemin du disciple, précisément pour que le renoncement aux biens, aux richesses et aux sécurités de ce monde devienne un signe visible de l'abandon à Dieu et à sa providence.

21. « il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres »

Au début de son ministère public, Jésus se présente dans la synagogue de Nazareth en lisant le rouleau du prophète Isaïe et en appliquant à lui-même la parole du prophète : « L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres » (Lc 4, 18 ; cf. Is 61, 1). Il se manifeste donc comme Celui qui, aujourd'hui dans l'histoire, vient réaliser la proximité aimante de Dieu, qui est avant tout une œuvre de libération pour ceux qui sont prisonniers du mal, pour les faibles et les pauvres. Les signes qui accompagnent la prédication de Jésus sont en effet une manifestation de l'amour et de la compassion avec lesquels Dieu regarde les malades, les pauvres et les pécheurs qui, en raison de leur condition, sont marginalisés par la société mais également par la religion. Il ouvre les yeux des aveugles, guérit les lépreux, ressuscite les morts et annonce aux pauvres la bonne nouvelle : Dieu s'est fait proche, Dieu vous aime (cf. Lc 7, 22). Cela explique pourquoi Il proclame : « Heureux, vous les pauvres, car le Royaume de Dieu est à vous » (Lc 6, 20). Dieu montre en effet une prédilection pour les pauvres : c'est d'abord à eux que s'adresse la parole d'espérance et de libération du Seigneur et, par conséquent, même dans la pauvreté ou la faiblesse, personne ne doit plus se sentir abandonné. Et l'Église, si elle veut être celle du Christ, doit être l'Église des Béatitudes, l'Église qui fait place aux petits et qui marche pauvre avec les pauvres, le lieu où les pauvres ont une place privilégiée (cf. Jc 2, 2-4).

Pendant le carême : le vendredi, 18h30 Messe (sauf 27/2) 19h Chemin de Croix

Vendredi 13 mars de 19h à 22h à l'U.C.C.
(21 rue de l'Église à côté de la place du marché de Champigny)

Récollecion de carême du doyenné

Réservez la date - On peut rejoindre après le Chemin de Croix

Pèlerinage paroissial - Cathédrales d'Amiens et de Beauvais

Samedi 14 mars 2026

Départ 6h de Jean XXIII, retour 19h30/20h

Prix : Adulte 45€ - Moins de 18 ans 30€

Si difficulté financière, venez parler

Inscription dès maintenant si possible



Vendredi 20 mars

18h30 Messe

19h00 Chemin de Croix

20h00 Soirée C.C.F.D. - Terre Solidaire et repas pain-pomme

Samedi 21 mars de 9h à 12h - Temps du pardon à Jean XXIII

Dimanche 22 mars à la cathédrale - Fête des familles - 10h à 17h30

10 ans de l'exhortation apostolique « Amoris Laetitia » (La joie de l'amour)

Pépière des initiatives au service des familles - ateliers enfants, couples, éducation,
prière en famille, Grands-parents, séparation-divorce, foi et homosexualité,
table ronde, louange, célébration

26 avril au 1er mai - Pèlerinage diocésain à Lourdes

valides, malades, hospitaliers

Inscrivez-vous sans tarder <https://catholiques-val-de-marne.ccf.fr/>

ou auprès du Père Bruno

Paroisse Saint Jean 23

9, Rue Rabelais – 94430 Chennevières-sur-Marne Tel.: 01 45 76 55 20.
email: eglisesaintjean23@gmail.com ; www.cathochampigny.fr ; www.bruno-cadart.com

Accueil : Mercredi 17h-18h et samedi 10h-12h

Père Bruno Cadart : 07 83 59 91 67 eglisesaintjean23@gmail.com

Messes : dimanche à 9h et 10h30 Mercredi et jeudi à 18h

Mardi et vendredi à 18h à ndsc de Coeuilly 28, rue Colombe Hardelet à Champigny

L'église est ouverte de 8h à 20h